

ASSOCIATION MEDQUAL

Association Loi 1901

Hôpital Saint Jacques

85 rue Saint Jacques

44093 NANTES CEDEX 01

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

André BERNARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
32, rue de la Vrière
BP 44414
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2012, sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'association MEDQUAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport, aux pages 3 à 8 ;

- * La justification de mes appréciations ;

- * Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi .

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Notamment, les contrôles ont porté sur la pertinence du suivi analytique et sur les affectations des coûts réalisées entre les projets. Cet examen a permis de valider les assertions d'audit concernant les postes de fonds dédiés, déterminés en fonction de ces ventilations analytiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les rapports d'activité, financier et d'orientation ne nous ayant pas été communiqué à la date d'établissement de notre rapport, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et de sa concordance avec les comptes annuels.

Fait à la Chapelle sur Erdre

le 1^{er} juillet 2013



André BERNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

03 / 08

Medqual - Bilan au 31/12/2012

André BERNARD
Commissaire **aux Comptes**
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ASSOCIATION MEDQUAL

COMPTE DE RESULTAT au 31 décembre 2012

04/08

CHARGES

CHARGES D'EXPLOITATION

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

Achats
Fournitures consommables
Prestations de services
Petit matériel et équipement
Fournitures administratives
Services extérieurs
Location (Loyer CHU + charges)
Entretien, réparations et maintenance
Assurance
Documentation
Personnel détaché
Charges de gestion
Honoraires commissaire aux comptes
Annonces et insertions
Cadeaux
Frais de colloques
Déplacements
Missions
Receptions
Frais de poste et de télécommunications
Services bancaires et assimilés
Cotisations

Impôts, taxes et versements assimilés
Participation Formation

Charges de personnel
Rémunération du personnel
Indemnités transport
Charges de sécurité sociale et prévoyance
Médecine du travail
Indemnités de stage
Formation professionnelle du personnel
Inscription faculté

Autres charges de gestion courante
Charges diverses de gestion courante

Dotations aux provisions et amortissements
Engagements à réaliser sur ressources affectées

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Charges sur exercice antérieur

TOTAL DES CHARGES

Résultat de l'exercice

CHARGES		PRODUITS D'EXPLOITATION		PRODUITS	
		2012	2011	2012	2011
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats		13 235,82	3 860,69		1 050,00
Fournitures consommables			415,76	0,00	1 050,00
Prestations de services		12 588,25	1 245,23		
Petit matériel et équipement			169,00		
Fournitures administratives		637,57	2 030,70		
Services extérieurs					161 000,00
Location (Loyer CHU + charges)		129 024,81	130 795,43	212 530,00	160 000,00
Entretien, réparations et maintenance		6 730,00	5 503,50	160 000,00	2 530,00
Assurance		112,16	253,05	50 000,00	1 000,00
Documentation		411,59	389,91		
Personnel détaché		748,58	1 325,01		
Charges de gestion		102 934,99	107 381,28	15 000,00	30 228,18
Honoraires commissaire aux comptes		8 223,35	6 353,90	15 000,00	30 228,18
Annonces et insertions		3 205,28	3 453,46		
Cadeaux		100,00			
Frais de colloques		210,00			
Déplacements		90,00			
Missions		2 286,83	1 957,90		
Receptions		1 909,15	1 197,25		
Frais de poste et de télécommunications		1 455,56	2 265,33		
Services bancaires et assimilés		309,15	313,66		
Cotisations		198,17	194,18	5,44	6,44
		100,00	207,00	5,44	6,44
Impôts, taxes et versements assimilés		411,26	632,13		
Participation Formation		411,26	632,13		
Charges de personnel					
Rémunération du personnel		83 483,85	101 112,08	14 757,89	46 401,79
Indemnités transport		58 904,35	70 140,84	14 663,89	46 401,79
Charges de sécurité sociale et prévoyance		123,25	123,25	94,00	
Médecine du travail		22 091,34	27 478,38		
Indemnités de stage		3,00	390,00		
Formation professionnelle du personnel		1 177,34	2 349,61		
Inscription faculté		690,00	630,00		
		494,57			
Autres charges de gestion courante		0,00	1,55	1 505,94	958,89
Charges diverses de gestion courante			1,55	1 505,94	958,89
Dotations aux provisions et amortissements		36 222,01	0,00		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		36 222,01			
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Charges sur exercice antérieur		0,00	100,00	0,00	0,00
			100,00		
TOTAL DES CHARGES		262 377,75	236 501,88	243 799,27	239 645,30
Résultat de l'exercice			3 143,42	18 578,48	
		262 377,75	239 645,30	262 377,75	239 645,30

MedQual

Centre d'information et de ressources pour le bon usage des produits de santé

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

ANNEXE AU 31/12/2012

Total du bilan : 122 591,22 euros

Résultat : déficit de 18 578,48 euros

➤ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité et d'exploitation
- permanence des méthodes comptables (fixité) et de comptabilité d'un exercice à l'autre
- de spécialisation (ou indépendance) des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Les actions de Medqual sont financées par l'ARS par des fonds MIG avec un rattachement à la mesure "Comités régionaux chargés du suivi et de l'analyse des pratiques de prescription régionale en matière de médicaments et de produits et prestations"

Les fonds MIG sont versés au CHU de Nantes qui accepte, suite à la signature d'une convention, de les reverser à l'association.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires) ;
- Selon les termes du Règlement du C.R.C. du 03.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée. En conséquence les principes suivants sont appliqués :
 - Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations non décomposables.
 - Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, ici de 3 ans pour le matériel informatique. Il n'y a pas de dotation sur l'exercice.

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 APE 741 C

➤ SUBVENTIONS

- CHU de Nantes / MIG ARS : 160 000,00 euros
- ARS : semaine européenne de la vaccination : 2 530,00 euros
- Ministère de la santé : 50 000,00 euros

➤ AUTRES RECETTES

- ANAEV : 15 000,00 euros

➤ EXPLICATIF CONCERNANT LES FONDS DEDIES

De 2008 à 2010, l'association a perçu des laboratoires Sanofi-Aventis la somme de 122 000 euros afin de financer une étude sur plusieurs années. En 2012, aucun versement n'a eu lieu. Le montant des dépenses 2012 pour ce projet est de 14 663.89 euros. Les fonds dédiés ont été repris à hauteur de ce montant. Fin 2012, il n'existe plus de fonds dédiés pour ce projet.

Le ministère de la santé et des sports a accordé, en septembre 2012, à l'association une subvention de 50 000€ pour la création d'une plateforme pour le recueil des résistances bactériennes. La convention signée pour une période de un an, elle prend fin au 30/09/2013. La partie de la subvention non dépensée en 2012 a été constatée en fonds dédiés et sera consacrée à des dépenses 2013.

Les dépenses concernant la subvention du Ministère de la Santé sont supérieures au montant de la subvention accordée car le budget du projet est de 72 236.40 €. La différence, soit 22 236.40 € sera prise sur les fonds propres de l'association.

Les fonds dédiés permettent ainsi de constater l'engagement subsistant à l'égard du tiers financeur, d'utiliser les fonds pour l'action à laquelle ils sont affectés. Cet engagement est comptabilisé au passif du bilan par le biais du compte 194000 Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.

➤ TABLEAU DE COMPARAISON DES MASSES SIGNIFICATIVES

	2011	2012
Achats	3 861	13 236
Frais généraux	130 795	129 025
Charges de personnel et assimilés	101 744	83 895
Subvention ARS	160 000	160 000
Subvention Ministère de la santé		50 000
Prestation de service		15 000

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

➤ TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

Ressource	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subvention BMR (Sanofi-Aventis)	122 000	14 664	14 664		0
Subvention Ministère de la santé	50 000	50 000	13 778		36 222
TOTAL	172 000	64 664	28 442		36 222

➤ REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

(article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif).

- Rémunérations globales : Néant
- Avantages en nature : Néant

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 APE 741 C

CHARGES			PRODUITS	
	2012	2011	2012	2011
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION	
Achats	1 216,63	3 444,93	Subventions	160 000,00
Prestations de services	579,06	1 245,25	Subvention CHU/MIG	160 000,00
Petit Matériel et Equipement		169,00		1 000,00
Fournitures administratives	637,57	2 030,70		
Services Extérieurs	124 059,01	100 368,14	Autres produits	5,44
Location (Loyer CHU + charges)	6 080,00	5 503,50	Inscription Journée "bon usage"	1 050,00
Entretien, réparations et maintenance	112,16	253,08	Produits divers de gestion courante	6,44
Prime d'assurance	411,59	389,91		
Documentation	748,58	1 325,01		
Personnel détaché	102 934,99	78 400,14		
Frais de gestion (CHU)	5 795,90	5 744,10		
Honoraires commissaire aux comptes	3 205,28	3 453,48		
Annonces et insertions	100,00			
Voyages et déplacements	2 129,13	1 664,40		
Missions	1 878,50	654,40		
Réceptions	55,56	2 265,33		
Frais postaux	309,15	313,66		
Service bancaires et assimilés	198,17	194,18		
Cotisations	100,00	207,00		
Impôts, taxes et versements assimilés	275,32	274,29		
Participation Formation	275,32	274,29		
Charges de personnel	45 281,65	56 955,07	PRODUITS EXCEPTIONNELS	94,00
Rémunération du personnel	32 965,44	38 971,77	Produits exceptionnels divers	94,00
Indemnités transport	123,25	123,25		
Charges de sécurité sociale et prévoyance	11 499,96	14 620,44		
Médecine du travail	3,00	260,00		
Indemnités de stage		2 349,61		
Formation du personnel	690,00	630,00		
Charges de gestion courante	0,00	1,55	TOTAL RECETTES ARS/MIG	160 099,44
Charges diverses de gestion courante		1,55		137,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	100,00	Résultat de l'exercice MIG	170 832,61
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur		100,00		161 143,98
TOTAL CHARGES ARS/MIG	170 832,61	161 143,98		
Résultat de l'exercice MIG	170 832,61	161 143,98		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION	
Achats	877,45	8 484,26	Prestations de services	29 663,89
Fournitures consommables		415,76	Personnel mis à disposition	16 000,00
Frais de gestion CHU	677,45	609,80	Report ressources non utilisées sur subventions	14 663,89
Personnel mis à disposition		8 458,70		46 401,78
Autres services extérieurs	0,00	836,35		
Voyages et déplacement		293,50		
Missions		542,85		
Impôts, taxes et versements assimilés	135,94	277,97		
Participation Formation	135,94	277,97		
Charges de personnel	32 198,20	38 803,21	PRODUITS FINANCIERS	1 505,94
Rémunération du personnel	22 377,35	25 538,66	Autres produits financiers	1 505,94
Charges de sécurité sociale et prévoyance	9 820,85	10 134,55		958,89
Médecine du travail		130,00		
TOTAL CHARGES Recherche	33 011,59	46 401,78	TOTAL RECETTES Recherche	31 169,83
Résultat de l'exercice RECHERCHE	33 011,59	47 360,68	Résultat de l'exercice RECHERCHE	33 011,59
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION	
Services Extérieurs	13 777,99	0,00	Subventions	50 000,00
Prestation de service	12 019,19		Subvention d'exploitation	50 000,00
Frais de gestion	1 750,00			
Mission	8,80			
Charges de personnel	6 004,00	0,00	TOTAL RECETTES Ministère de la santé	50 000,00
Rémunération du personnel	4 179,00		Résultat de l'exercice Ministère de la santé	6 004,00
Charges de sécurité sociale et prévoyance	1 825,00			56 004,00
Dotations aux prov. et amort. et engagements	36 222,01	0,00		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	36 222,01			
TOTAL CHARGES Ministère de la santé	56 004,00	0,00		
Résultat de l'exercice Ministère de la santé	56 004,00	0,00		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION	
Services Extérieurs	2 529,55	0,00	Subventions	2 530,00
Location	650,00		Subvention ARS Semaine européenne vaccination	2 530,00
Cadeaux	210,00			
Voyages et déplacements	157,70			
Missions et réceptions	1 511,85			
TOTAL CHARGES SEV	2 529,55	0,00	TOTAL RECETTES SEV	2 530,00
Résultat de l'exercice Semaine européenne	0,45	0,00	Résultat de l'exercice Semaine européenne	2 530,00
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION	
Autres services extérieurs		20 522,44	Prestations de services	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		79,87	Personnel mis à disposition	30 228,16
Charges de personnel		8 353,80		
TOTAL CHARGES SEIRT	0,00	28 956,11	TOTAL RECETTES SEIRT	0,00
Résultat de l'exercice SEIRT	0,00	30 228,16	Résultat de l'exercice SEIRT	0,00
TOTAL DEPENSES	262 377,75	236 501,88	TOTAL RECETTES	243 799,27
Résultat de l'exercice TOTAL	262 377,75	238 595,30	Résultat de l'exercice TOTAL	18 578,46
				238 595,30

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vierge
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 355 071 00018 - APE 741 C